

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 64

présenté par
Mme Perrine Goulet

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À l’alinéa 201, substituer au mot :

« vingt-deux »,

le mot :

« vingt-trois ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« Narbonne »,

insérer le mot :

« Nevers, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à intégrer la ville de Nevers dans les sites concernés par les augmentations d'effectifs et les futurs schémas directeurs immobiliers du ministère de la justice.